



Rapport d'activités 2021

MEDIMMIGRANT

Asbl subsidiée par la Commission communautaire flamande
et la Commission communautaire commune



brussel



brussels
Bruxelles Prévention & Sécurité
Brussel Preventie & Veiligheid



Rue Gaucheret 164, 1030 Bruxelles

Tél. : 02/274.14.33 ou 0800/14.960

Permanences téléphoniques : lundi, jeudi et vendredi de 10 h à 13 h, mardi de 14 h à 18 h.

info@medimmigrant.be - www.medimmigrant.be

BE79 0012 3896 4933 (Fortis)

BE18 5230 4839 2365 (Triodos)

L'année 2021 restera dans les mémoires comme l'année des premières vaccinations contre le Covid-19. Dès le début du mois de février 2021, de nombreux centres de vaccination ont été ouverts dans notre pays et donc dans toute la Région de Bruxelles-Capitale. Tout un mouvement de solidarité s'est mis en place pour assurer le bon fonctionnement de ces centres.

Dès le début, Medimmigrant a tenté d'attirer l'attention sur la situation des personnes en situation de séjour précaire ou sans séjour légal. Comme ils ne sont pas inscrits au Registre national, leur accès aux centres de vaccination réguliers n'allait pas de soi. Pourtant, ils ont également le droit et le besoin d'être vaccinés.

Grâce à l'utilisation d'un 'n° BIS', ces personnes ont pu rejoindre le groupe d'âge auquel elles appartiennent afin de se faire vacciner, mais au début, il y avait beaucoup d'incertitude quant à ce n° BIS. Medimmigrant a collecté des informations et a pu compter sur le soutien de différents partenaires, dont le CHU Saint-Pierre, le ce centre de vaccination Pacheco que la COCM avait désigné comme centre de référence pour ce groupe cible, le centre fédéral pour les migrations, etc. Nous avons ensuite fourni les informations aux personnes qui nous ont contactés et les avons diffusées via le site Internet et les lettres d'information. Nous étions toujours disponibles pour des informations, des conseils, une assistance, une médiation, des conférences, etc. et l'expertise de Medimmigrant a souvent été sollicitée. Cela se reflète également dans les chiffres du nombre de personnes qui ont contacté Medimmigrant car, comme vous pouvez le lire dans ce rapport d'activité, ceux-ci ont fortement augmenté. Les questions portaient sur des thèmes typiques de COVID (tels que l'accès à la vaccination, au dépistage, au Covid Safe Ticket) mais aussi sur l'accès à la procédure Aide Médicale Urgente pour les personnes sans séjour légal, à l'assurance maladie, à la procédure de régularisation pour raisons médicales, etc.

Le présent rapport est également l'expression du dynamisme de toute l'équipe composée de Veerle, Stéphanie et Katrijn ; le rapport a été approuvé par l'ensemble de l'AG et l'équipe a été félicitée.

Au moment où ce rapport d'activités vous parviendra, nous serons malheureusement passés d'une crise à l'autre. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a créé un énorme flux de réfugiés. Medimmigrant tente de jouer un rôle important à cet égard en diffusant des informations sur l'accès aux soins médicaux pour ces réfugiés de guerre.

J'aurais aimé terminer par ces mots : 'Regardons la réalité avec un cœur bienveillant et prenons espoir dans les premiers signes de normalisation de notre société'. Cependant, il est devenu un regard inquiet.

Malgré cette situation, j'espère que la lecture de ce rapport vous laissera un bon sentiment : nous travaillons et cela a du sens.

Louis Ferrant, président

AVANT-PROPOS	3
1. MEDIMMIGRANT	5
Missions et valeurs	5
Vision	6
Charte	7
2. LES TROIS AXES DE TRAVAIL DE MEDIMMIGRANT	8
Thématique 1 - Accès aux soins de santé	8
Thématique 2 - Venir, séjourner et repartir avec un problème médical.....	9
Thématique 3 - Droits sociaux fondamentaux des personnes médicalement vulnérables.....	10
3. TRAVAIL STRUCTUREL	10
Formations et exposés.....	11
Contacts structurels.....	11
Travail politique	12
Groupes de travail / concertations	13
Communication – instruments de travail	14
4. QUELQUES CHIFFRES SUR LES QUESTIONS ADRESSEES A MEDIMMIGRANT	17
Nombre de demandes.....	17
Moyens de contact.....	17
Qui sont les demandeurs ?	18
5. QUE SAVONS-NOUS DES PERSONNES CONCERNEES ?	20
Type de demandes	20
Nombre de personnes concernées et lieu de séjour.....	23
Pays d'origine.....	25
Âge et sexe	27
Statut de séjour	27
Thématique médicale	28
Intervention du fonds médical	28
6. L'ASBL MEDIMMIGRANT	30
Soutien financier	30
Membres du personnel et du Conseil d'Administration.....	30

1. MEDIMMIGRANT

Medimmigrant informe et conseille les personnes en situation de séjour temporaire, ainsi que ceux qui interviennent en leur faveur, sur des questions liées à la santé. Elle leur propose également des médiations et, au besoin, les réoriente. Elle s'adresse aux habitants et organisations établies dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le présent rapport d'activité expose les motivations de Medimmigrant et la manière dont elle a rempli sa mission en 2021.

MISSIONS ET VALEURS

La mission et les valeurs de Medimmigrant ont été déterminées lors de sa création.

Medimmigrant s'adresse aux personnes en situation de séjour précaire qui habitent la Région de Bruxelles Capitale (RBC), ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels implantés dans la RBC.

L'asbl veut informer ces personnes des sujets qui touchent à la thématique médicale et les soutenir dans leurs tentatives d'obtenir une réponse à leurs questions. (information et médiation)

L'organisation lutte pour ancrer le droit aux soins de santé dans la législation et pour le mettre concrètement en œuvre dans les institutions, structures et services sociaux... (accès aux soins de santé inscrit dans la législation)

Medimmigrant demande l'implémentation de droits sociaux fondamentaux (et plus particulièrement l'accès au logement, à l'accueil et à certains allocations) pour les personnes en situation de séjour illégal ou précaire qui sont, d'un point de vue médical, très vulnérables. (droits sociaux fondamentaux)

Medimmigrant défend pour terminer aussi une politique des étrangers, de l'immigration, de la santé et du bien-être, qui tient compte des besoins médicaux de ces personnes. (voix du public cible auprès des différents niveaux de pouvoir)

Medimmigrant s'appuie sur les principes suivants :

- le principe de solidarité : la solidarité entre les malades et les personnes bien portantes via notamment les mécanismes de la sécurité sociale) ;
- le principe de non-discrimination : toute personne a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Dans le contexte belge, les droits sociaux fondamentaux sont proclamés à l'article 23 de la Constitution. Medimmigrant se concentre sur le respect et la mise en œuvre du « droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique » (article 23, point 2).

Au niveau international, Medimmigrant s'inspire, pour la mise en œuvre concrète du droit aux soins de santé, de la définition de l'Organisation mondiale de la santé (2002), à savoir « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Son action vise aussi à faire respecter les principes juridiques suivants, ancrés dans des conventions internationales et d'autres sources de droit :

- l'article 11 (droit à la santé) et l'article 13 (droit à l'assistance médicale) de la Charte sociale européenne (Conseil de l'Europe, 18.10.1961) ;
- l'article 1^{er} (droit à la protection de la dignité humaine), l'article 3 (droit à l'intégrité de la personne) et l'article 35 (droit à la protection de la santé) de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (UE, 18.12.2000) ;
- l'article 19 (droits aux soins médicaux des personnes demandant la protection internationale) de la directive européenne 2013/33/UE relative à l'accueil ;
- l'article 14 (droit au traitement indispensable en cas de mesure de retour) et l'article 16 (droit au traitement indispensable pour les personnes retenues dans l'attente d'une mesure de retour) de la directive 2008/115/CE relative au retour ;
- l'article 30 de la directive 2011/95/UE relative à la qualification (droit des réfugiés reconnus et des bénéficiaires de la protection subsidiaire d'accéder aux soins dans les mêmes conditions que les ressortissants nationaux) ;
- l'article 24 (droit aux services médicaux) de la convention internationale des droits de l'enfant (Nations unies, 20.11.1989) ;
- l'article 3 (inviolabilité de la personne) de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations unies, 10.12.1948) ;
- l'article 12 (droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale) du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Nations unies, 19.12.1966).

VISION

La vision de Medimmigrant avait été rédigée à l'occasion du plan pluriannuel 2010-2015 et légèrement adaptée suite au nouveau plan pluriannuel 2015-2020.

Nous voulons accomplir la mission de Medimmigrant en offrant des services professionnels à notre public. Nous nous efforçons de résoudre les problèmes individuels au niveau structurel afin d'inciter de cette manière les autorités publiques à adopter une politique des étrangers, des migrations et de l'aide sociale qui soit humaine et réaliste et qui accorde une place centrale aux besoins sanitaires des personnes en situation de séjour précaire.

Nous voulons transmettre des informations aux personnes en situation de séjour précaire et les accompagner tout en faisant preuve de respect pour leur autonomie et leur débrouillardise. Nous agissons sans discrimination et en nous basant sur la justice sociale et la dignité humaine.

Nous recherchons le travail en réseau et la transparence dans notre action et nos méthodes de travail, tout en respectant la législation. Nous soumettons l'organisation à un exercice d'autocritique au moment opportun et sommes tenus par le secret professionnel.

À partir du contexte médical, Medimmigrant tient compte des perspectives d'avenir rationnelles et réalistes de la personne accompagnée, que ce soit en Belgique, dans le pays d'origine ou dans un pays tiers. Dans toutes nos actions, nous nous efforçons de donner une image correcte de la situation et d'accroître l'acceptation, par la société, des personnes en situation précaire ayant des problèmes médicaux.

CHARTRE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 OCTOBRE 2014 AVAIT DEMANDE A L'EQUIPE DE PREPARER UN TEXTE EXPOSANT EN QUELQUES PARAGRAPHERS LES RAISONS POUR LESQUELLES LES COLLABORATEURS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLEE GENERALE SOUTIENNENT LA MISSION DE L'ORGANISATION. LE TEXTE A ETE DEBATTU ET APPROUVE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 2015.

Le droit aux soins de santé est un droit social, consacré par la Constitution belge, mais aussi par plusieurs traités internationaux. Partout dans le monde, on s'accorde à considérer que ce droit doit être octroyé à tous.

Pour Medimmigrant, l'égalité et la dignité sont d'autres valeurs de base, proclamées par la Déclaration universelle des droits de l'homme et reconnues comme les fondements de la liberté, de la justice et de la paix.

S'appuyant sur ce droit et ces valeurs, Medimmigrant veut prendre la défense d'un des groupes les plus vulnérables de notre société : les personnes qui ont des problèmes médicaux et dont le statut de séjour est incertain. Quelle que soit leur situation, elles font partie de la société dans laquelle nous vivons.

La vulnérabilité de ces personnes est indéniable. En premier lieu, leur état de santé est préoccupant. Ensuite, comme elles sont d'origine étrangère, les autorités et la société ont souvent une attitude fermée à leur égard. Enfin, nous constatons que la plupart d'entre elles sont, d'une manière ou d'une autre, nécessiteuses.

Cette vulnérabilité multiple marginalise facilement ces personnes. Pour assurer le succès de leur processus de guérison, un soutien, des informations et des encouragements supplémentaires sont souvent nécessaires.

Pour cela, nous nous appuyons sur des bases légales et sur une attitude empreinte d'humanisme. « La guérison est une question de temps, mais aussi de chances », disait Hippocrate dans Du régime. Medimmigrant veut accroître ces chances en informant ces personnes et en leur donnant la confiance nécessaire pour qu'elles osent demander leur dû.

Mais seuls, nous sommes impuissants. Medimmigrant milite donc aussi pour une meilleure acceptation sociale de ce public cible afin d'améliorer sa condition. Ce qui nous motive, ce ne sont pas

seulement des considérations humanitaires, mais aussi l'importance de la cohésion sociale et le souci du vivre-ensemble.

Notre raison d'être et notre engagement reposent par conséquent sur le constat que ces besoins sont présents de manière criante dans notre société, d'une part, et sur la perspective des valeurs et des droits que nous souhaitons défendre, d'autre part.

2. LES TROIS AXES DE TRAVAIL DE MEDIMMIGRANT

Les actions de Medimmigrant se développent autour de trois thématiques :

Thématique 1 - Accès aux soins de santé

Thématique 2 - Venir, séjourner et repartir avec un problème médical

Thématique 3 - Droits sociaux fondamentaux des personnes médicalement vulnérables

Notre méthode de travail est la même pour chacune des trois thématiques. Nous répondons aux questions qui nous sont posées lors de nos permanences téléphoniques ou par e-mail. Les données sur le nombre et le contenu de ces questions se trouvent au chapitre 4. Par ailleurs, nous voulons « traduire » par le biais de notre travail structurel les informations que nous fournissons, les points problématiques et les bonnes pratiques dont nous prenons connaissance. On trouvera un aperçu de ces activités au chapitre 3 sur le travail structurel.

Les informations qui suivent donnent une image globale de l'action menée par Medimmigrant en 2021 sur ces trois thématiques.

THEMATIQUE 1 - ACCES AUX SOINS DE SANTE

Comme en 2020, le fonctionnement de Medimmigrant n'a pas pu faire abstraction du Covid-19 (vaccination, dépistage, Covid safe ticket). Nous avons à nouveau été assaillis de questions de personnes en séjour précaire ou de leur entourage, que nous avons intégrées à notre action structurelle en réunissant des informations correctes et actuelles et en les diffusant sur notre site Internet et dans nos lettres d'information. Nous avons aussi été contactés régulièrement par des organisations internationales et nationales qui collectaient des informations sur la situation de la vaccination en Belgique.

Chaque année, Medimmigrant reçoit de nombreuses questions sur la prise en charge des soins médicaux par les CPAS. Nous avons discuté, avec l'équipe, du document d'information « Pièces justificatives médicales » du SPP Intégration sociale (SPP IS). Il s'agit là d'un document important concernant le contrôle des CPAS par le SPP IS. Nous avons transmis nos remarques au SPP IS, qui nous a fait savoir qu'il tiendrait compte de la plupart d'entre elles lors de l'actualisation de ce document.

Nous avons pris contact avec la « cellule frais médicaux » (service « Gestion du processus ») de Fedasil à la suite de plaintes concernant une transmission tardive du réquisitoire à des bénéficiaires de l'accueil. Nous avons créé une version Word du formulaire de demande de réquisitoire et l'avons publié sur notre site Internet, avec l'accord de Fedasil, pour le diffuser auprès du public cible. Les demandeurs peuvent ainsi remplir et soumettre le document par voie électronique, ce qui facilite la procédure.

Nous avons eu un entretien constructif avec les collaborateurs 'back-Office' du CPAS de 1000 Bruxelles. Nous leur avons soumis une série de points problématiques dans la procédure d'aide médicale urgente pour personnes en séjour illégal. Il est ressorti de cet échange un certain nombre de conseils en vue de l'élaboration de bonnes pratiques. En 2021, nous avons eu des contacts réguliers avec des collaborateurs de Médecins du monde sur le thème de l'accès aux soins de santé.

Nous avons reçu de nombreuses questions sur l'assurabilité et l'accès aux soins de santé en général et avons touché un grand nombre de personnes du secteur grâce à nos formations sur ce thème (voir le chapitre 3, Travail structurel).

En 2021, nous avons géré un modeste fonds d'aide financier réglementé pour répondre aux besoins médicaux de personnes en séjour précaire lorsque d'autres services n'avaient pas (encore) accepté de les prendre en charge.

THEMATIQUE 2 - VENIR, SEJOURNER ET REPARTIR AVEC UN PROBLEME MEDICAL

En 2021, une commission d'experts externes désignés par le secrétaire d'État à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi, nous a demandé de transmettre nos recommandations en vue d'un futur Code de la migration. Medimmigrant a traité cette demande avec sérieux et a communiqué à cette commission, en mai 2021, deux avis portant spécifiquement sur l'autorisation de séjour pour raisons médicales et sur les thèmes des droits sociaux et de l'accès aux soins de santé.

En 2021, nous avons actualisé notre site Internet sur la jurisprudence « Abdida », nom d'un arrêt qui octroie le droit à l'aide sociale aux personnes en séjour illégal dans l'attente d'une réponse à leur recours dans le cadre d'une demande de régularisation pour raisons médicales. Nous avons initié une étudiante en master de l'université de Gand à cette thématique dans le cadre de son travail de fin d'études sur l'application de cette jurisprudence par les Tribunaux du travail.

Cette année encore, des avocats et leurs clients nous ont contactés pour que nous les aidions, avec notre base de données médicales, à rédiger une demande d'autorisation de séjour pour raisons médicales (article 9 *ter*) ou une demande de prorogation du droit de séjour sur le fondement de l'article précité ou à étayer un recours contre le rejet d'une demande introduite à ce titre.

Il y a également eu une concertation avec le département « Equality Law and Refugee Law Clinic » de l'ULB sur la jurisprudence européenne dans le cadre de la procédure (de recours) de l'article 9 *ter* (autorisation de séjour pour raisons médicales). La contribution de Medimmigrant a été utilisée pour rédiger la « tierce-intervention » dans l'affaire N.R. contre Belgique devant la Cour européenne des droits de l'homme, toujours pendante.

À la demande de Caritas International, nous avons donné une formation à leurs collaborateurs, en français et en néerlandais, sur la procédure de demande d'autorisation de séjour pour raisons médicales et les droits sociaux dans le cadre de cette procédure.

En 2021, nous avons reçu un nombre considérable de questions de personnes résidant dans leur pays d'origine ou en Belgique qui souhaitaient s'informer sur la possibilité, pour une personne résidant dans son pays d'origine, d'obtenir un visa C afin de suivre un traitement en Belgique. Toujours en 2021, nous avons actualisé cette rubrique (« visa pour raisons médicales ») sur notre site Internet. Dans le cadre de la pandémie, nous nous sommes tenus informés des restrictions de voyage applicables aux personnes souhaitant venir en Belgique avec un visa C pour raisons médicales. Pour chaque dossier, nous avons donné des informations et des conseils adéquats sur les conditions de voyage en Belgique alors en vigueur.

Nous avons mis à jour les pages de notre site Internet consacrés à la procédure d'autorisation de séjour pour raisons médicales et aux droits sociaux liés à cette procédure, de même que le certificat médical détaillé que les médecins peuvent remplir pour communiquer plus d'informations sur leurs patients.

THEMATIQUE 3 - DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX DES PERSONNES MEDICALEMENT VULNERABLES

Nous avons l'impression qu'un nouveau thème peut désormais être placé dans cette rubrique, à savoir l'obtention du Covid safe ticket (CST), qui permet d'accéder aux activités culturelles, aux restaurants, etc. Au départ, les personnes vaccinées sur la base d'un numéro bis (parce qu'elles ne disposaient pas d'un numéro de registre national) ne pouvaient pas obtenir de CST. Medimmigrant a reçu beaucoup de questions à ce sujet. En 2021, nous avons assisté à une réunion au cabinet du SPF Santé publique, en présence de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale et de quelques villes qui avaient lancé une procédure pour délivrer ce certificat.

Nous avons adapté la page « femmes enceintes » sur le site Internet, et plus particulièrement le chapitre sur l'obtention d'une aide sociale en cas d'impossibilité de retourner dans le pays d'origine pour cause de force majeure.

Nous avons eu un contact intéressant avec les présidentes des deux bureaux d'aide juridique à Bruxelles. Elles nous ont précisé les conditions et la procédure donnant droit à une assistance juridique gratuite (pro Deo) dans le cas des personnes en séjour précaire.

3. TRAVAIL STRUCTUREL

Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur notre travail structurel et les différentes actions que nous avons entreprises en 2021 pour atteindre les objectifs de l'asbl.

FORMATIONS ET EXPOSES

Formations à l'initiative de Medimmigrant :

Medimmigrant reçoit régulièrement des demandes de formation émanant d'acteurs du secteur. Aussi avons-nous décidé en 2021 de lancer à nouveau notre propre offre de formations. En juin, nous avons organisé deux demi-journées de formation pour un public francophone, et une demi-journée pour un public néerlandophone. Les participants étaient issus d'organisations sociales et médicales. En raison des directives sanitaires en vigueur à ce moment-là, cette formation a été donnée en ligne. Étant donné le succès de ces formations (il y avait chaque fois 20 participants), elles seront à nouveau proposées en 2022.

Formations et exposés donnés en 2021 à la demande de diverses organisations :

- 'Accès aux soins de santé des européens' : Deux formations sur demande de l'AMA (Fédération des Maisons d'Accueil et des services d'aide aux sans-abris) (en ligne, à chaque fois +/- 20 travailleurs sociaux issus du secteur du sans-abrisme) ;
- 'Accès aux soins de santé et séjour pour raisons médicales' : participation en tant qu'expert extérieur à une formation de l'asbl Droits Quotidiens (en ligne, +/- 20 travailleurs sociaux en hôpital) ;
- 'La procédure d'autorisation de séjour pour raisons médicales' : Deux formations, l'une en néerlandais et l'autre en français (en ligne, 71 participants) ;
- 'Etrangers et soins de santé' : Formation aux avocats membres du 'Bureau d'Aide Juridique' (BAJ) Bruxelles, sections Sociale et Etrangers (en ligne, +/- 50 avocats) ;
- 'Accès aux soins de santé' : Formation aux travailleurs du Samu social – Molenbeek – accueil de nuit des femmes (+/- 10 participants) ;
- 'Accès aux soins de santé et possibilités de séjour pour raisons médicales' (+/- 30 assistants sociaux du CHU Brugmann) ;
- 'Autorisation de séjour pour raisons médicales (procédure 9ter) et humanitaires (procédure 9bis)' : Professeur invité à l'UGent dans le cadre du cours en master 'Migratierecht' (+/- 35 étudiants) ;
- 'Soins de santé pour personnes sans séjour légal of en situation de séjour précaire' : Exposé (digital) sur demande de Brusano et BruZEL (+/- 65 participants).

CONTACTS STRUCTURELS

Ces « contacts structurels » avec d'autres personnes ou organisations consistent en une première rencontre ou une action sur un thème donné.

- Rencontre avec un collaborateur de 'Community Health Workers' (projet de l'INAMI) ;
- Rencontre avec un collaborateur de Médecins du Monde responsable d'un nouveau projet : initiative pour la ligne 0,5 ;
- Concertation avec le Centre fédéral à la Migration Myria sur l'utilisation du n° BIS dans le cadre de campagne de vaccination ;
- Discussion des conditions d'accès des étrangers à l'aide juridique avec la présidente du 'Bureau Juridische Bijstand' de Bruxelles ;

- Participation à une réunion du réseau de l'intercommunale de soins de santé VIVALIA ;
- Consultation avec un collaborateur de la 'Vlaamse Vereniging van Klinisch Psychologen' au sujet d'une instruction de Fedasil sur l'accompagnement psychologique des bénéficiaires des centres d'accueil ;
- Entretien téléphonique avec un collaborateur de Médecins du Monde 'Anvers au sujet de leur projet 'Gender Based Violence' ;
- Rencontre avec un collaborateur du projet 'Alcov', projet sous la responsabilité de la Fédération des Services Sociaux qui a pour objectif de créer des ponts entre les personnes précarisées et les structures de soins de santé ;
- Entretien avec la présidente du Bureau d'Aide Juridique de Bruxelles sur les conditions d'accès des étrangers à l'aide juridique ;
- Participation à une réunion avec des organisations de ligne 0,5 organisées par la Fédération des Centres de Planning Familial Laïque ;
- Rencontre avec des collaborateurs du projet 'Unmet Need' d'Hermes Plus, réseau de soins de santé mentale à Bruxelles ;
- Contacts téléphoniques réguliers avec une chercheuses à propos de l'accès aux soins de santé des Mineurs Etrangers Non Accompagnés dans le cadre de l'actualisation d'un manuel à destination des tuteurs ;
- Proposition, sur demande du CESSMIR (Centre for the Social Study of Migration and Refugees, UGent), d'une liste de sujet de thèse pour leur 'Thesis Migration Hub'.

TRAVAIL POLITIQUE

- En 2021 aussi, le travail politique autour du Covid-19 a pris une place importante dans l'action de Medimmigrant. Nous avons contacté des organismes (Cocom, CHU Saint-Pierre, clinique Saint-Jean...) pour rassembler des informations correctes sur la vaccination et le dépistage afin d'actualiser la page de notre site Internet consacrée au Covid-19. Nous avons pris contact avec le cabinet Santé au sujet du Covid Safe Ticket, avec le centre fédéral Myria sur la protection des données du 'n° bis' utilisé pour vacciner les personnes sans numéro de registre national.
- Par ailleurs, en 2021, nous avons formulé avec une grande attention un avis destiné aux professeurs chargés par le secrétaire d'État à l'asile et à la migration d'élaborer un nouveau Code de la migration. Nous avons rédigé en particulier un texte sur la procédure d'autorisation de séjour pour raisons médicales énonçant les points problématiques et formulant des recommandations basées sur la jurisprudence. Un deuxième texte a traité de suggestions en vue de l'amélioration des droits sociaux et de l'accès aux soins de santé.
- Pour ce qui est de l'accès à la santé, nous avons attiré l'attention du SPP Intégration sociale sur certains points problématique et, avec le groupe de travail 'Santé' (voir infra), nous avons contacté l'INAMI au sujet de sa nouvelle circulaire intitulée 'Modalités de preuve pour l'inscription en qualité de personne inscrite au registre national des personnes physiques'. Nous nous sommes aussi mis en rapport avec Fedasil au sujet du fonctionnement de la 'Cellule frais médicaux' pour les bénéficiaires de l'accueil dits 'no-show' (c'est-à-dire qui ne résident pas dans un centre d'accueil). Nous avons transmis nos suggestions pour le plan fédéral de lutte contre la pauvreté à la Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- En 2021, nous avons soutenu une série de prises de position/lettres ouvertes, notamment sur les sujets suivants : effets néfastes d'une numérisation des soins de santé ; réaction au non-respect de l'obligation légale qui incombe aux autorités d'offrir un accueil aux bénéficiaires de celui-ci ; réaction contre le décret conditionnant la protection sociale flamande à des conditions de séjour ; rôle essentiel du soutien linguistique dans les soins de santé.

GROUPES DE TRAVAIL / CONCERTATIONS

GROUPE DE TRAVAIL 'GEZONDHEID' AII & ATLAS

Les membres sont des collaborateurs de l'Agentschap Integratie en Inburgering et d'Atlas Integratie en Inburgering Antwerpen. Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en 2021 et a échangé des informations par e-mail. Les thèmes étaient principalement la vaccination contre le COVID-19, les contrôles des CPAS effectués par le SPP IS et le fonctionnement de la cellule frais médicaux de Fedasil.

REUNION DE CONTACT 'PROTECTION INTERNATIONALE'

Tous les mois, Myria organise une réunion de contact avec les représentants d'organes publics, d'ONG et d'organisations internationales travaillant dans le domaine de la protection internationale. Medimmigrant a pris part à la plupart de ces réunions et a posé des questions écrites. En 2021, nous avons par exemple demandé la clarté sur la campagne de vaccination des personnes ayant demandé la protection internationale avec un code 207 'no show'. Nous avons également demandé de faire le point sur la révision du vade-mecum médical.

'JURIDISCHE WERKGROEP' DE L'AGENTSCHAP INTEGRATIE EN INBURGERING

Depuis l'automne 2019, Medimmigrant participe à nouveau au groupe de travail juridique de l'Agentschap Integratie en Inburgering. Nous y avons assisté à trois reprises. Le groupe de travail traite souvent de questions liées directement ou indirectement à la santé. En 2021, les thèmes importants pour Medimmigrant ont été l'exposé sur le registre national dans le cadre du droit des étrangers et la discussion sur la délivrance éventuelle d'une attestation d'immatriculation dans le cadre de la procédure fondée sur l'article 9 *ter* (autorisation de séjour pour raisons médicales).

GROUPE DE TRAVAIL FONCTION 0,5

Ce groupe de travail est une initiative de Médecins du Monde et du Projet Lama, une organisation qui offre une aide psychosociale aux personnes qui abusent de substances. Il a discuté de l'élaboration d'un nouveau concept dans le secteur bruxellois de la santé, à savoir la fonction 0,5. Celle-ci vise à amener plus rapidement certaines personnes à la première ligne de soins. Medimmigrant a suivi les réunions à travers les emails et comptes rendus. Le Président de Medimmigrant participe à ces réunions au titre d'une autre fonction et il informe l'équipe des discussions.

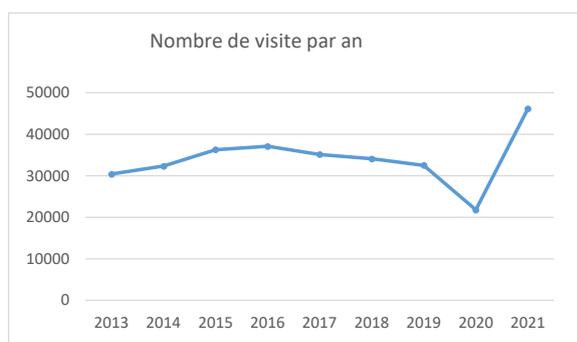
GROUPE DE TRAVAIL 'CLINIQUE ST. JEAN'

Ce groupe de travail, présidé par l'asbl Orbit, a été lancé en 2020 à l'initiative de la clinique Saint-Jean. Les autres participants sont l'asbl Pigment, Médecins du Monde, Vluchtelingenwerk Vlaanderen, Bruss'help, etc. En 2021, il s'est réuni cinq fois en visioconférence. Au départ, l'idée de la clinique Saint-Jean était d'échanger des expériences sur les besoins (médicaux) des personnes en séjour provisoire. En 2020 et 2021, le thème de la vaccination a souvent été abordé. Les participants ont échangé des informations sur la campagne de vaccination destinée aux personnes sans n° de registre national, aux bénéficiaires de l'accueil, etc.

COMMUNICATION – INSTRUMENTS DE TRAVAIL

SITE INTERNET

D'après les statistiques de Google Analytics, nous constatons ce qui suit :

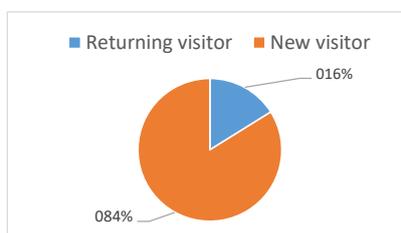


En 2021, le site Internet a été consulté 46.148 fois, ce qui représente une très forte augmentation du nombre de visites de notre site par rapport à l'année précédente. Les chiffres ont plus que doublé. Une analyse plus détaillée montre que l'augmentation des demandes a surtout eu lieu pendant les mois de juin, juillet et août, avec un triplement par rapport à 2020. La hausse du nombre de consultations du site est attribuée aux informations actualisées concernant les possibilités

de vaccination et le Covid Safe Ticket.

Le nombre de visiteurs a aussi fortement augmenté. En 2021, le site a été consulté par 32.000 internautes, contre 14.237 en 2020 et 23.409 en 2019.

On constate, sur le graphique ci-contre, que visiteurs ont consulté plusieurs fois le site *visitor*). Ce chiffre est stable depuis quelques peut en déduire qu'un nombre important de 'fidèles' connaît notre site Internet et qu'il le dans le but évident d'obtenir des informations.



16,1 % des (*returning* années. On visiteurs consulte

D'après Google Analytics, 53,8 % des visiteurs sont francophones (+ 2,1 %), 18,7 %, néerlandophones (- 6,3 %) et 18,3 %, anglophones (+ 0,9 %) – ou surfent régulièrement dans ces trois langues, respectivement. Les 9,2 % restants sont principalement hispanophones, lusophones et russophones. La différence de pourcentage par rapport à l'année précédente indique que les nouveaux visiteurs sont principalement allophones. Cette augmentation réduit la part des 'visiteurs néerlandophones'. Noez cependant qu'il s'agit bien d'une diminution du pourcentage, car parallèlement à l'augmentation du

nombre de nouveaux visiteurs allophones, on observe aussi une hausse du nombre de visiteurs néerlandophones.

Nous savons aussi que 82 % des personnes consultent notre site Internet en Belgique (- 2 %), un chiffre stable depuis des années. Plus de la moitié d'entre elles (51 %) se trouvent en Région de Bruxelles-Capitale (+ 4 % par rapport à l'année précédente). En 2021, 31 % de ceux-ci étaient établis sur le territoire de Bruxelles-Ville. Le top 5 de la Région bruxelloise se présente donc comme suit : Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Anderlecht, Molenbeek et Uccle.

FICHES MULTILINGUES POUR PERSONNES EN SEJOUR ILLEGAL OU PRECAIRE

Pour répondre à la demande d'organisations visant à informer les personnes originaires d'Érythrée et d'Éthiopie sur l'introduction d'une demande d'intervention du CPAS dans les frais médicaux et sur la procédure d'aide médicale urgente, ces fiches ont été traduites en tigrinya. Elles sont désormais téléchargeables en quinze langues sur le site Internet. En 2021, elles ont été consultées environ 4.000 fois ; les versions les plus lues sont les versions françaises et néerlandaises, suivies par les versions anglaises, arabes, espagnoles et roumaines.

[https://medimmigrant.be/nl/publicaties/meertalige-fiches-voor-mensen-zonder-wettig-verblijf-of-in-
een-precaire?lang=nl](https://medimmigrant.be/nl/publicaties/meertalige-fiches-voor-mensen-zonder-wettig-verblijf-of-in-een-precaire?lang=nl)

FICHES INFORMATIVES. 'DOCUMENTS DE SEJOUR ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS MEDICAUX'

En 2021, nous avons également actualisé nos fiches informatives sur la prise en charge des frais médicaux par document de séjour. Nous avons ajouté deux nouvelles fiches à la suite du changement des cartes E et E+ en cartes EU et EU+. En 2021, ces fiches ont été téléchargées au total près de 7.000 fois, et chacune d'entre elles en moyenne 300 fois.

[https://medimmigrant.be/nl/publicaties/info-fiches-verblijfsdocumenten-en-tenlastename-van-de-
medische-kosten](https://medimmigrant.be/nl/publicaties/info-fiches-verblijfsdocumenten-en-tenlastename-van-de-medische-kosten)

LIVRET : 'LE SYSTEME DES SOINS DE SANTE EN BELGIQUE : BON A SAVOIR'

Ce livre, qui existe en quatre langues (français/néerlandais + anglais, espagnol, arabe et russe), résume les principaux thèmes traités par nos anciens dépliants et contient une carte indiquant les 19 CPAS bruxellois. La version papier est épuisée mais le fichier PDF est encore disponible sur le site Internet. Chaque PDF a été téléchargé en moyenne 125 fois en 2021.

[https://medimmigrant.be/nl/publicaties/boekjes-het-systeem-van-gezondheidszorg-in-belgie-goed-
om-weten](https://medimmigrant.be/nl/publicaties/boekjes-het-systeem-van-gezondheidszorg-in-belgie-goed-om-weten)

LETTRE D'INFO/FLASH INFO

En 2021, nous avons, comme prévu, envoyé trois lettres d'info, à savoir en mars, juin et octobre. Actuellement, 1.186 personnes y sont abonnées, soit 144 de plus que l'année précédente : 697 pour la version française, et 485 pour la version néerlandaise.

Après chaque envoi, nous analysons les statistiques pour voir si les informations ont été lues et savoir quels articles ont le plus intéressé les lecteurs. De manière générale, nous pouvons affirmer qu'environ 40 % des abonnés ouvre à chaque fois notre lettre d'information et parcourt les renseignements qu'elle contient.

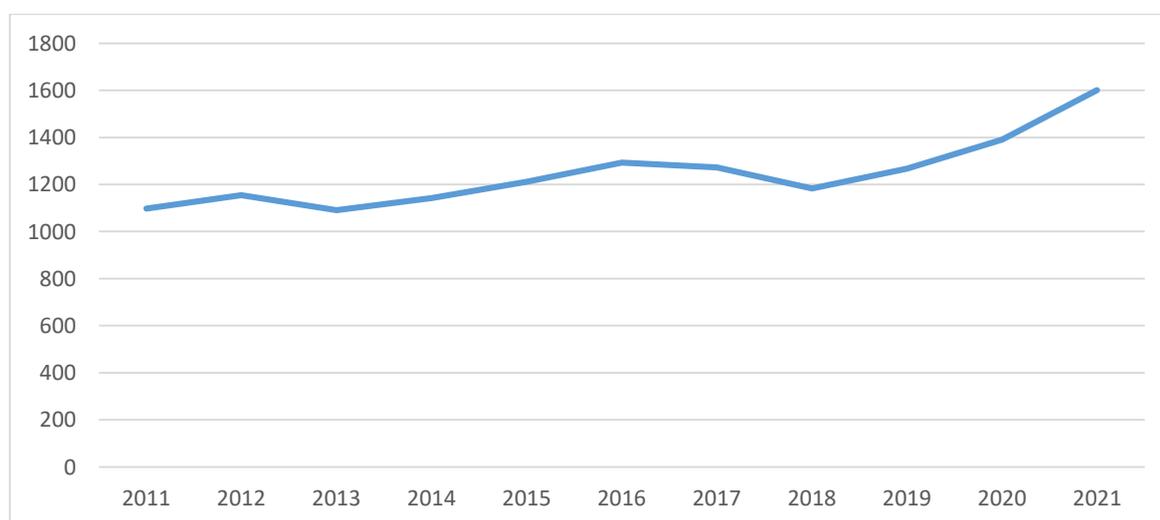
<https://www.medimmigrant.be/nl/publicaties/nieuwsbrieven>

4. QUELQUES CHIFFRES SUR LES QUESTIONS ADRESSEES A MEDIMMIGRANT

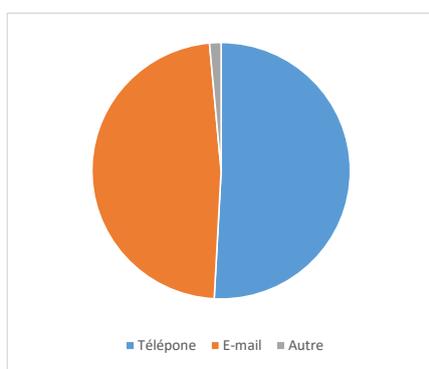
Medimmigrant dispose d'un système d'enregistrement où les informations concernant la question et les données des demandeurs ou des intéressés sont notées. En 2021, les collaborateurs ont réfléchi à l'amélioration du système avec l'informaticien. En janvier 2022, le système adapté sera mis en service.

NOMBRE DE DEMANDES

Pour 2021, nous avons enregistré 1.601 demandes, soit 211 de plus qu'en 2020, et 130 demandes par mois en moyenne. Cette forte augmentation s'est amorcée en 2018. En 2019, nous avons enregistré 7 % de demandes de plus que l'année précédente ; en 2020, 10 % de plus, et en 2021, 15 % de plus.



MOYENS DE CONTACT



Nous constatons peu de différences dans les moyens de contact par rapport à 2020. Le glissement des demandes par téléphone vers les demandes par e-mail, déjà observé en 2020, s'est poursuivi en 2021. Il s'explique sans doute par une utilisation croissante des moyens de communication numérique dans la vie de tous les jours, mais aussi par la généralisation du télétravail (partiel) et l'utilisation du smartphone par le public cible. Il convient toutefois de noter que le téléphone reste le moyen de communication le plus utilisé : 51 % des questions sont posées

par téléphone, contre 48 % par e-mail. Nous n'avons accordé que peu de rendez-vous sur place en raison des mesures sanitaires, et en 2021, peu de personnes se sont présentées sans rendez-vous.

QUI SONT LES DEMANDEURS ?

En 2021, nous avons surtout été contactés par les personnes concernées elles-mêmes ou leur entourage privé. Ils représentent 51 % des demandeurs. On note donc une différence par rapport à 2020 (43 %)¹. Les professionnels qui nous ont contactés sont issus principalement, comme chaque année, du secteur sociojuridique (34 %) ou du secteur médical (19 %). La troisième place est toujours occupée par les avocats (8 %). En 2021, nous avons observé une augmentation du nombre de demandeurs travaillant dans un service public (CPAS, administration communale, etc.) ou le secteur de l'aide à la jeunesse (essentiellement des tuteurs de MENA).

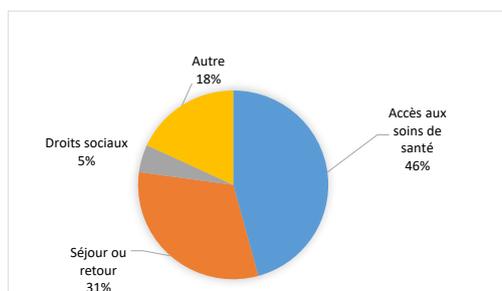
Catégorie	Nombre							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
La personne et son entourage								
La personne concernée	226	227	244	136	154	129	149	240
Famille	*	*	*	172	136	117	86	169
Connaissance, voisin ou autre personne privée	66	79	72	85	62	78	82	138
Total	292	306	316	393	352	324	317	547
Les professionnels								
Organisations socio-juridiques/ONG	134	137	159	163	141	148	150	179
Prestataires de soins	68	85	94	89	96	99	86	102
<i>Hôpital</i>	*	*	*	*	(49)	(47)	(55)	(64)
<i>Hors hôpital (MM, médecin généraliste...)</i>	*	*	*	*	(47)	(52)	(31)	(38)
Barreau (avocat, maison de justice, BAJ)	22	22	34	30	38	32	37	40
Service public (fédéral, provincial, communal)	17	25	32	32	30	35	24	36
Centres d'accueil aux sans-abris	3	13	6	9	8	16	24	25
Organisations médicales (sensoa, centres de planning familial...)	9	31	18	15	18	7	16	19
Aide à la jeunesse (SAJ, centre d'accueil de MENA)	6	10	17	15	24	17	10	19
CPAS	20	23	23	21	27	28	15	18
Etudiant-e	21	12	17	14	10	8	10	17

¹ Ne sont pas pris en compte dans le calcul du pourcentage les 52 personnes pour lesquelles nous n'avons pas de détails.

Enseignement et instituts de formation	14	22	8	16	13	14	13	16
K&G, ONE	11	12	22	20	15	14	12	12
Accueil des primo-arrivants (intégration)	9	7	11	27	14	15	7	6
Fedasil + centres d'accueil	7	9	5	6	10	4	5	6
Mutualité/CAAMI	4	5	3	2	4	4	1	6
Centres de santé mentale	3	2	6	3	3	5	4	2
Divers (Presse, syndicat, comm. religieuse, interprètes, partis politiques)	3	9	7	2	5	16	5	13
Autres	8	5	9	1	7	14	4	11
Total	359	429	471	465	463	476	423	527
Inconnu	41	27	37	35	26	32	51	52
Total	692	762	824	850	841	832	791	1126

5. QUE SAVONS-NOUS DES PERSONNES CONCERNEES ?

TYPE DE DEMANDES

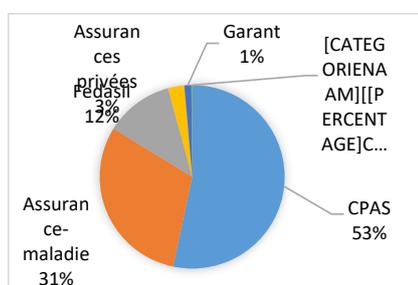


En 2021, nous avons une fois encore été le plus souvent contactés pour le thème de l'accès aux soins de santé, mais nous constatons aussi une augmentation du nombre de questions sur le séjour et le retour, ainsi qu'une forte augmentation de la rubrique « Autre » (+ 14 %). Nous pouvons expliquer cette dernière par le fait qu'elle recouvre les questions relatives à la vaccination, au dépistage et au Covid Safe Ticket.

ACCES AUX SOINS DE SANTE

Le tableau à la page suivante et le diagramme ci-dessous illustrent les questions traitées dans le cadre du thème « Accès aux soins de santé ».

Nous constatons que les questions concernant l'intervention du CPAS sont majoritaires, comme les années précédentes. Viennent ensuite les questions sur l'assurance-maladie publique, puis sur l'accès aux soins médicaux par Fedasil et ses trois thèmes totalisent ensemble 96 % des sur l'accès aux soins de santé. Le reste des par exemple sur l'assurance privée ou le



partenaires. Ces questions traitées questions porte garant.

Cette année, nous constatons une questions ayant trait à l'assurance publique spécifiquement sur l'intervention de publique de citoyens de l'UE) et une baisse des questions sur l'intervention des CPAS.

augmentation des (et plus l'assurance

Le nombre de questions sur Fedasil reste stable, mais nous avons reçu cette année nettement plus de questions émanant de personnes ayant demandé la protection internationale et munies d'un code 207 'no-show' – ou de questions les concernant – et beaucoup moins de questions liées aux mêmes personnes mais résidant dans un réseau d'accueil.

	2019	2020	2021		2019	2020	2021
CPAS	500	442	392	Assurance-privée	42	19	21
AMU	406	369	344	Assurance-voyage	19	13	8
Aide sociale (médicale)	59	48	40	Assurance-santé	18	5	6

Demandeurs d'asile	10	7	3	Assurance accident de travail	1	0	1
Autre	25	18	5	Autre	4	1	6
Assurance-maladie publique	217	212	224	Prise en charge du garant	24	14	9
En Belgique	163	175	175	Info	20	7	7
En Europe	42	30	46	Prise en charge	2	0	0
Hors Europe	8	5	2	Garant insolvable/disparu	1	3	0
Autre	4	2	1	Autre	1	4	2
Fedasil	62	85	88	Centres fermés	2	2	1
No-show	33	45	71	Centres fermés	1	2	1
Centre Fedasil	7	21	5	Autre	1	0	0
Centre inconnu	4	2	0				
Centres partenaires	3	3	0				
Autre	15	14	12				

SEJOUR OU RETOUR

Les questions sur la procédure d'autorisation de séjour pour raisons médicales et les demandes concernant notre base de données médicales ont, cette année encore, fortement augmenté. En 2021, nous avons en effet été souvent contactés par des avocats qui demandaient des informations sur l'accessibilité et la disponibilité d'un traitement spécifique dans le pays d'origine de leur client à l'appui de leur dossier.

Il ressort du tableau ci-dessous qu'après avoir baissé en 2020, les questions sur le visa médical sont reparties à la hausse.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Autorisation de séjour pour raisons médicales (9ter)	172	106	127	160	210	201	148	203	197
Visa pour raisons médicales	47	26	26	31	81	55	65	41	91
Base de données médicales	28	15		13	5	6	22	57	87
Regroupement familial	36	16	23	39	29	34	25	31	35
Prolongation de séjour	17	6	22	16	20	14	21	17	22
Régularisation 9bis	6	5	6	4	3	1	8	17	17
Court séjour	7	7	7	7	10	7	6	4	11
Procédure UE	14	4	13	6	10	9	13	7	10

Procédure de protection internationale	10	6	8	11	5	9	3	17	8
Retour volontaire	15	11	9	9	2	8	8	3	3
Retour forcé	1	3	3	4	8	3	2	2	0
Autre	30	6	26	18	11	10	19	11	24
Total	383	211	276	318	394	357	340	410	505

DROITS SOCIAUX

	2019	2020	2021		2019	2020	2021
Aide du CPAS	38	40	46	Aide matérielle	17	19	12
Force majeure médicale	28	23	17	Fedasil	10	15	1
Abdida	1	7	10	Accueil de nuit	3	0	3
9ter	*	*	6	Centre d'accueil spécifiques	1	1	1
Familles avec enfants	0	2	1	Autre	3	3	7
Autre	9	8	12				
Sécurité sociale	26	25	18				
Handicap	14	9	3				
Congé maladie/invalidité	5	6	3				
Accident de travail	3	3	4				
Allocations familiales	2	1	5				
Autre	2	6	3				

AUTRE

	2020	2021
Info spécifique sur les soins	40	291
Recherche d'un prestataire de soins ou d'une institution	25	133
Transplantation	12	7
Info générale	7	56
Décès	2	3
Langue ou communication	0	2

Autre	8	88
Plainte au sujet du prestataire de soins ou de l'institution	1	2

Les chiffres de ce tableau diffèrent fortement de ceux de l'année 2020. Cela s'explique par le fait qu'à partir de 2021, nous y avons noté les questions liées au Covid-19 (vaccination, dépistage, Covid Safe Ticket, etc.) sous 'Recherche d'un prestataire de soins ou d'une institution' lorsque l'intéressé cherchait des informations sur un centre de vaccination ou sous 'Autre' lorsque, par exemple, il se posait des questions sur le Covid Safe Ticket. Les autres questions concernant le Covid ont été traitées sous 'Info générale'.

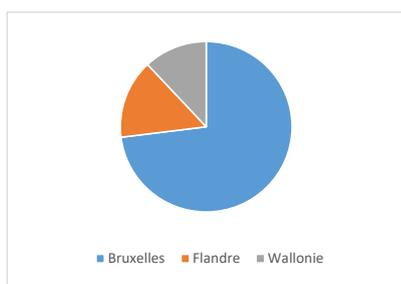
On peut conclure de ce tableau que nous avons répondu à un grand nombre de questions sur le Covid-19 en 2021. En outre, les questions portant spécifiquement sur le Covid-19 dans la procédure d'Aide Médicale Urgente ont été enregistrées dans le tableau sous 'CPAS/AMU'.

DEMANDES NON-MEDICALES

Nous recevons parfois des « demandes non-médicales » que nous renvoyons généralement vers des organisations plus spécialisées. Parfois, nous les traitons aussi, par exemple lorsque nous connaissons la situation ou que celle-ci est liée à la problématique médicale. Ainsi, en 2021, nous avons reçu 106 'questions non médicales' portant principalement sur le droit de séjour en général (par ex. à l'occasion de la grève de la faim), l'ouverture d'un compte en banque, le droit de travailler, etc. Ce chiffre est resté plus ou moins stable.

NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES ET LIEU DE SEJOUR

LIEUX DE SEJOUR EN BELGIQUE



Abstraction faite des personnes dont nous ne connaissons pas le lieu de séjour, on constate qu'en 2021, 73 % des personnes résidaient sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

En considérant de plus près les chiffres sur la répartition territoriale des personnes pour lesquelles nous avons été contactés (voir ci-dessous), on remarque une baisse des demandes relatives aux personnes séjournant à Bruxelles-Ville. Cela s'explique probablement par la

cessation de notre intervention systématique dans les frais de médicaments des hommes en transit accueillis au centre 'La Porte d'Ulysse', à Haren (entité de Bruxelles-Ville).

Nous intervenons encore à la demande des collaborateurs de La Porte d'Ulysse, mais ces demandes sont enregistrées sous « Région bruxelloise » ou « Schaerbeek » si nous savons qu'elles émanent de son centre d'accueil dans cette dernière commune, ou sous « Anderlecht » si elles concernent le résident d'un hôtel d'Anderlecht où les personnes en transit peuvent être accueillies provisoirement. Cela explique probablement la hausse du nombre de personnes séjournant à Schaerbeek ou à Anderlecht.

Après une baisse en 2020, on observe une hausse des demandes relatives à des personnes établies en Flandre en 2021. Elles représentent 15 % des demandes concernant des personnes séjournant en Belgique.

	2012	2014	2016	2018	2019	2020	2021
Bruxelles par commune	209	198	217	207	283	238	244
Bruxelles-Ville (1000, 1020, 1120, 1130)	68	51	60	61	146	109	68
Schaerbeek	34	30	33	36	30	26	41
Anderlecht	21	26	27	23	17	28	37
Molenbeek-Saint-Jean	13	23	31	16	15	11	28
Ixelles	15	11	8	6	8	14	11
Jette	8	6	3	5	8	7	10
Etterbeek	0	3	5	6	7	2	8
Saint-Gilles	9	9	11	13	13	14	6
Forest	8	8	9	10	5	4	6
Evere	3	2	3	1	6	7	5
Saint-Josse	12	14	11	6	5	6	5
Uccle	8	0	7	4	4	5	5
Woluwe-Saint-Lambert	1	4	6	4	6	1	4
Ganshoren	2	1	1	5	4	1	2
Koekelberg	3	3	1	0	3	1	2
Auderghem	1	1	0	1	2	1	2
Woluwe-Saint-Pierre	2	4	0	6	3	0	2
Berchem-Sainte-Agathe	1	2	1	3	1	1	1
Watermael-Boitsfort	0	1	0	1	0	0	1
Région bruxelloise (commune inconnue)	95	97	236	137	167	131	238
Région bruxelloise (total)	304	296	453	344	450	369	482
Flandre	42	39	90	77	85	55	99
Wallonie	66	51	76	69	78	73	79
Inconnu	(255)	(248)	(150)	(293)	(308)	(356)	(467)
Total	667	633	769	783	921	853	1127

Les statistiques nous apprennent également que 32 intéressés pour lesquels nous avons été contactés sont sans domicile (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de résidence stable, ce qui pose problème lorsqu'il s'agit d'engager certaines procédures) et que 55 sont sans abri (c'est-à-dire qu'ils vivent à la rue ou dans un centre d'accueil). Ces deux catégories représentent ensemble 8 % du nombre total

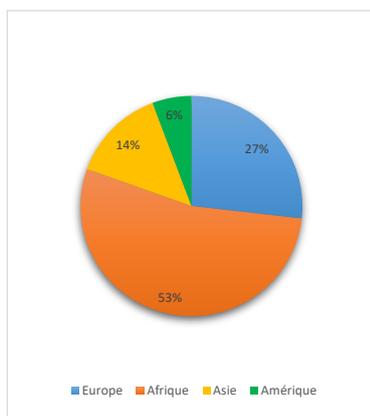
d'intéressés. En 2021, nous avons été moins souvent contactés par ou pour des sans-abri. Peut-être est-ce dû au fait que ces personnes ont été davantage soutenues en 2021 par des initiatives lancées spécifiquement dans le contexte du Covid-19.

LIEUX DE SEJOUR EN DEHORS DE LA BELGIQUE

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique	22	30	21	24	36	33	38	35	70
Europe (UE et pays limitrophes)	19	14	10	11	16	11	22	11	28
Asie et Moyen-Orient	6	5	3	7	5	7	8	9	23
Amérique	5	2	2	2	3	5	5	3	2
Inconnu	1	2	12	1	2	1	1	0	4
Total	53	53	48	45	62	57	74	58	123

Le nombre de demandes pour ou par des intéressés séjournant hors de Belgique a doublé. Pour les personnes habitant sur le continent européen, il est même près de trois fois plus important.

PAYS D'ORIGINE



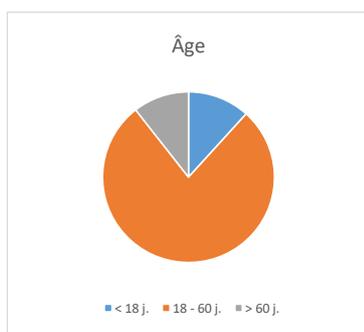
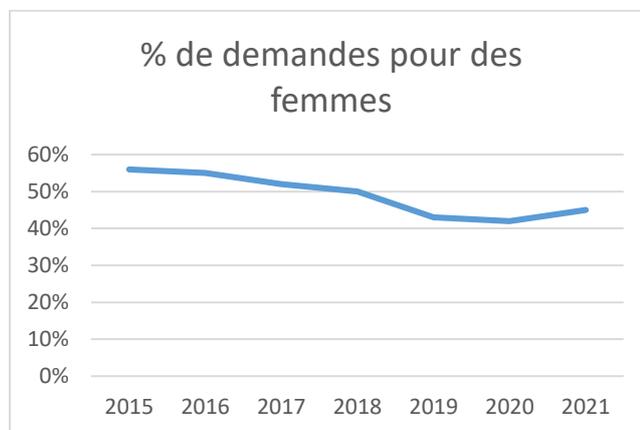
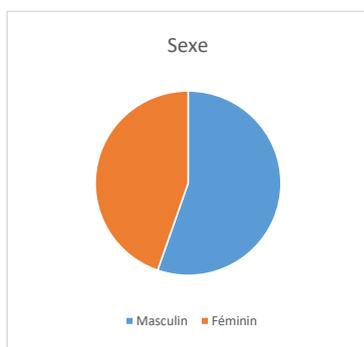
En 2021, nous avons reçu des demandes de personnes originaires de 96 pays différents : 33 du continent africain, 18 d'Asie, 32 du continent européen et 13 du continent américain. Les pays pour lesquels nous avons été le plus souvent contactés se situent, comme toujours, en Afrique : Maroc (72), République démocratique du Congo (41), Guinée (29), Cameroun (25) et Algérie (23). Le nombre de demandes de personnes originaires d'Afrique a augmenté en 2021 (+ 5 %). Proportionnellement, les demandes émanant de personnes originaires d'Asie et d'Amérique ou pour ces personnes ont baissé.

Si l'on considère les chiffres pays par pays, on constate, pour ce qui est de l'Union européenne, une augmentation du nombre de demandes concernant les pays voisins que sont la France et l'Allemagne. On observe aussi une augmentation des demandes pour les personnes originaires d'Espagne et du Portugal. Du côté des pays non membres de l'Union européenne, on note une forte augmentation des demandes de personnes originaires d'Albanie. En Afrique, la Guinée et l'Érythrée enregistrent une forte hausse. En Asie, l'augmentation concerne l'Afghanistan et le Liban. En 2021, nous avons reçu beaucoup moins de demandes pour des personnes originaires de Syrie.

EUROPE	155	AFRIQUE	310
Inconnu	4	Inconnu	8
Union Européenne	94	Afrique du Nord	113
Roumanie	21	Maroc	72
France	14	Algérie	23
Espagne	14	Tunisie	10
Portugal	6	Egypte	6
Pologne	5	Lybie	2
Italie	5	Afrique de l'Ouest	62
Bulgarie	4	Guinée	29
Royaume-Uni	4	Sénégal	9
Pays-Bas	4	Nigéria	5
Belgique	4	Côte d'Ivoire	4
Allemagne	3	Mauritanie	3
Grèce	2	Burkina Faso	2
Slovaquie	2	Sierra Leone	2
Autre (Hong., Lit., Autr., Slov., Suisse, Est.)	6	Niger	2
Hors Union Européenne	57	Togo	2
Albanie	21	Autre (Gambia, Benin, Liberia, Ghana)	4
Ukraine	8	Afrique centrale	92
Arménie	6	RD Congo	41
Turquie	4	Cameroun	25
Russie	3	Rwanda	13
Serbie	3	Angola	8
Géorgie	2	Burundi	3
Moldavie	2	Autre (Zambie, Gabon)	2
R.F. Kosovo	2	Afrique de l'Est	34
Biélorussie	2	Erithrée	22
Macédoine	2	Soudan	4
Autre (Bosnie, Ingouchie)	2	Ethiopie	4
ASIE (Moyen-orient compris)	80	Autre (Somalie, Djib., Oug., Seychelles)	4
Afghanistan	20	Afrique du Sud	1
Palestine	11	Ile Maurice	1
Liban	11		
Syrie	7	Amérique	33
Irak	7	Inconnu	1
Pakistan	6	Amérique du Sud	24
Iran	6	Brésil	8
Indonésie	2	Vénézuela	8
Autre (Inde, phil., Jap., Kaz., Chine, Isr., Viet., Nep., Mong., Bengl.)	10	Colombie	2

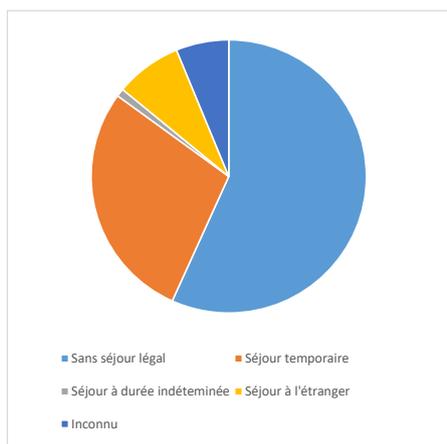
		Equateur	2
		Autre (Pérou, Chili, Uruguay, Suriname)	4
		Amérique centrale	4
		Haïti	2
		Autre (El Salvador, Cuba)	2
		Amérique du Nord	4
		Etats-Unis	2
		Canada	2

ÂGE ET SEXE



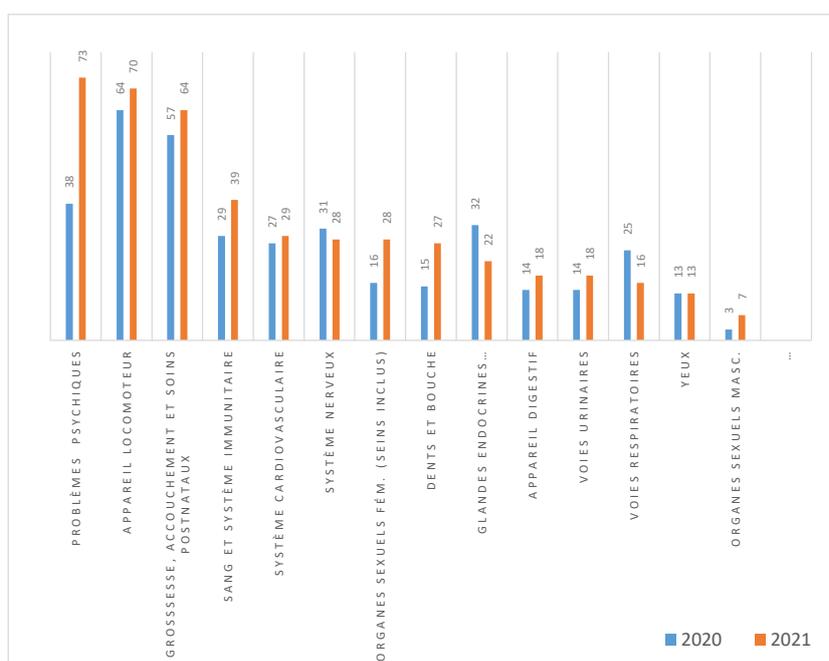
Pour ce qui est des classes d'âge, il n'y a aucune différence notable par rapport à l'année précédente. Nous voyons une légère augmentation des demandes concernant les personnes de plus de 60 ans et une légère baisse des demandes concernant les personnes de 18 à 60 ans.

STATUT DE SEJOUR



Pour ce qui est du statut de séjour, aucune différence n'est notée par rapport aux années précédentes. Un peu plus de la moitié des questions ont été posées par ou pour des personnes en séjour illégal.

THEMATIQUE MEDICALE



Le graphique ci-dessus donne une idée des problèmes médicaux pour lesquels Medimmigrant a été le plus souvent contactée. Le top 3 reste inchangé (plaintes concernant l'appareil locomoteur, grossesse et problèmes psychiques), mais l'ordre a changé. Ces trois rubriques représentent ensemble 45 % des pathologies connues. Dans le top 3, nous avons été contactés beaucoup plus souvent, cette année, par ou pour des personnes atteintes de troubles psychiques.

Nous tenons aussi des statistiques sur une série de maladies spécifiques dans notre système d'enregistrement. Ainsi, nous avons été contactés 59 fois par ou pour une personne atteinte d'un cancer, 28 fois pour le diabète, 15 fois pour le VIH/sida, 8 fois pour la tuberculose et 8 fois pour l'hépatite.

INTERVENTION DU FONDS MEDICAL

Comme on peut le lire dans le rapport annuel de 2019, le responsable du centre La Porte d’Ulysse/BXL Refugee, où les migrants en transit sont accueillis, nous a demandé, en janvier de cette année, d’intervenir dans les frais de médicaments de ces personnes. Étant donné la charge financière que l’intervention représente sous cette forme et le caractère temporaire de notre engagement, le conseil d’administration a décidé de mettre fin à cette collaboration le 30 juin 2020, tout en promettant de poursuivre les interventions au bénéfice de cette organisation, mais uniquement sur la base de situations concrètes. En 2021, nous sommes intervenus au total à 64 reprises dans le paiement des frais de prestations médicales ou de médicaments, dont 41 fois à la demande de la plateforme BXL Refugee. Les autres interventions ont eu lieu à la demande des intéressés, d’un service médical ou d’une organisation sociale.

'95	'97	'99	'01	'05	'06	'09	'11	'13	'15	'17	'19	'20	'21
37	229	319	93	22	16	29	25	32	55	33	40	54	64

Notre fonds médical est intervenu dans les frais suivants :

- un spécialiste travaillant dans un hôpital (CHU Saint-Pierre, CHU Brugmann, clinique Saint-Jan) (5 x) ;
- un généraliste (2 x) ;
- une organisation de santé de quartier (1 x) ;
- un laboratoire (1 x) ;
- un pharmacien (55 x).

Comme les années précédentes, ce dernier poste est le plus important.

6. L'ASBL MEDIMMIGRANT

SOUTIEN FINANCIER

Le 28 janvier 2021, le collège de la Commission communautaire flamande (VGC) nous a accordé, sur proposition du membre du collège chargé de la Santé, un subside de 104.000 € pour le fonctionnement général du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, ainsi qu'un subside de fonctionnement de 2.000 euros pour le fonds médical, payable sur facture, pour la même période.

Le 24 juin 2021, le collège réuni de la Commission communautaire commune (Cocom) a décidé de nous octroyer un subside de 88.000 euros pour le fonctionnement général pour l'année 2020.

L'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) du 21 octobre 2021 octroie à Medimmigrant un subside de 20.000 € pour un projet dans le cadre du plan bruxellois de prévention et de sécurité intitulé « Assistance juridique aux personnes en séjour illégal en lien avec l'accès aux soins de santé ».

Medimmigrant remercie de tout cœur la VGC, la Cocom et la RBC pour leur soutien financier et leur confiance. Grâce à cette aide, Medimmigrant peut continuer à travailler avec des effectifs optimaux de 2,5 ETP.

MEMBRES DU PERSONNEL ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU PERSONNEL

- Veerle Evenepoel, en service depuis le 1^{er} mars 2001, coordinatrice depuis le 1^{er} décembre 2008 (80 %) ;
- Stéphanie Jassogne, en service depuis le 11 février 2010, collaboratrice (70 %) ;
- Katrijn Vanhees, en service depuis le 19 août 2019, collaboratrice (100 %).

En 2021, nous sommes parvenus à organiser presque chaque semaine des réunions d'équipe en présentiel ou à distance.

En raison des mesures sanitaires, les échanges avec le président ont eu lieu principalement par e-mail. En mars 2021, nous avons fait ensemble une 'promenade d'équipe' à Anderlecht, et en septembre, nous avons eu une réunion d'équipe en présentiel avec le président, au cours de laquelle nous avons abordé les points problématiques pour le public cible : transplantations, médicaments sans n° de nomenclature, circoncision...

Il est très important que le personnel continue en permanence à se former sur les thèmes juridiques et sociaux que nous traitons. En 2021, les collaborateurs ont suivi plusieurs formations :

- Regroupement familial avec ressortissants de pays tiers (deux demi-journées) organisées par l'Agentschap Integratie en Inburgering ;

- Journée d'étude sur l'étude des migration organisée par le 'Centrum voor de Sociale Studie van Migratie en Vluchtelingen' (CESSMIR), Université de Gand ;
- Conférence 'Die Keure' sur les développements en matière de droits de séjour (2 sessions) ;
- Débat au parlement flamand entre le président le la 'CM', M. Van Gorp et le secrétaire d'Etat à la migration, M. Mahdi ;
- Formation en ligne : Migration et droit à la sécurité sociale, Die Keure ;
- Formation en ligne 'Brussel vaccineert!' organisé par BruZEL et la VGC ;
- Séance d'information digitale organisée par la les membres du collège réunis de la VGC sur le plan pluriannuel 2021-2025 de la VGC ;
- Séance d'information de Médecins sans Frontière sur la campagne de vaccination contre le COVID-19 ;
- Formation en ligne sur la traite des êtres humaines de l'asbl vzw PAG-ASA ;
- Formation en ligne 'Focus Live: Born In Brussels';
Exposé de PICUM (the Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants) sur la gestion du COVID-19 dans d'autres pays européens ;
- Workshop digital organisé par vzw HAVEN sur le travail des huissiers de justice ;
- Formation en ligne 'Kinderen in migratiecontext' organisé par le 'Centrum voor de Sociale Studie van Migratie en Vluchtelingen' (CESSMIR), Université de Gand ;
- Défense de la these de doctorat de M. Dirk Lafaut 'The ethics of bordering healthcare: A study on healthcare access of undocumented migrants in Brussels' ;
- Séance d'information sur le fonctionnement du centre médical Athena.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration soutient et dirige l'asbl. En 2021, les membres se sont réunis quatre fois.

Le conseil d'administration se composait en 2021 des membres suivants :

- Louis Ferrant - président
- Marie-Paule Moreau – vice-présidente
- Katleen Goris
- Sebastiano Guzzone
- Fancisca Rissland
- Berlinda Tillie
- Jozefien Vanhees
- Nele Verbist

L'assemblée générale s'est réunie le 25 février 2021.

Medimmigrant – Rue gaucheret 164 - 1030 Bruxelles

